

Nantes, le **19 DEC. 2023**

Rectorat  
Division des personnels enseignants

Dossier suivi par : M. MONITION

Tél : 02.40.37.32.57  
Mél : marie.monition@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3

La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire  
Rectrice de l'Académie de Nantes  
Chancelière des universités

à

[REDACTED]

Monsieur,

Vous exercez comme enseignant contractuel au sein de l'Académie de Nantes et je vous en remercie.

Je souhaitais vous informer que j'ai décidé de renouveler votre contrat jusqu'au 10 mars 2024, date de la fin des congés d'hiver afin de sécuriser votre situation et de répondre aux besoins des établissements.

Mes services vous transmettront un premier contrat jusqu'au 7 janvier 2024 correspondant à la prolongation de votre remplacement actuel puis un deuxième contrat jusqu'au 10 mars.

Dans l'hypothèse où votre affectation actuelle ne serait pas renouvelée et dans l'attente d'une nouvelle affectation, je vous rappelle que vous devez vous présenter dans votre établissement de rattachement qui sera précisé sur votre contrat où des activités pédagogiques vous seront confiées par votre chef d'établissement, en copie du présent courrier.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire  
Rectrice de l'Académie de Nantes  
Chancelière des universités

Pour la Rectrice et par délégation,  
Le Secrétaire général adjoint  
Directeur des Ressources Humaines  
KARLA BEGUIN

Arnaud SIMON